

Championnat suisse 2014 de vol à voile à Montricher



1. Objectifs

Le Championnat Suisse est un concours international de distance de vol à voile qui a pour but d'établir un classement par catégorie couronnant les champions suisses.

Il offre une plateforme d'échange d'expériences dans le domaine du vol à voile pour différentes nations, et vise à promouvoir la camaraderie au sein des concurrents.

Le CS compte pour le classement IGC.

2. Organisateur

Association CS/SM 2014

c/o Jean-Pierre Héritier

3, rue du Purgatoire

CH-1204 Genève

Site internet: www.cs2014.ch

Adresses e-mails selon site internet: xxx@cs2014.ch

3. Lieu

Le concours a lieu sur l'aérodrome de Montricher (LSTR).

Le périmètre du concours s'étend à la carte OACI suisse.

4. Dates

Jeu 22 et Ve 23.05.2014	Arrivées, jours d'entraînement
Ve 23.05.2014	20h00 Briefing d'ouverture
Sa 24.05 - Sa 31.05.2014	10h00 Briefing, suivi des épreuves
Sa 31.05.2014	Soirée de còture du championnat
Di 01.06.2014	Proclamation des résultats

5. Classes de concours

Le CS sera divisé selon règlement en 3 classes distinctes:

- 15m mixte (Standard, FAI-15m, biplace avec index jusqu'à 112)
- 18m mixte (FAI-18m, biplace avec index jusqu'à 116)
- Ouverte

Si le nombre de participants est insuffisant, la FSVV peut décider de réunir 2 classes avant le début du concours.

Si les indexes doivent être pris en compte, la liste DAeC courante sera utilisée.

6. Règlement

Le concours sera basé sur la version des règlements suivants valables au moment du concours:

- Règlement des championnats suisses de vol à voile et ses annexes (www.segelflug.ch)
- FAI Sporting Code

Les particularités locales, en particulier les départs et arrivées, seront définies par les organisateurs en accord avec la FSVV. Elles seront décrites en détail lors du briefing d'ouverture.

7. Conditions de participation

- **Pilote:**
 - licence de planeur valable avec départ en remorquage
 - licence sportive valable
 - finance d'inscription acquittée
- **Planeur:**
 - admis à la circulation aérienne
 - assurance responsabilité civile valable
 - équipé d'un FLARM

8. Inscription

L'inscription au concours se fait au travers de la FSVV à l'aide du bulletin officiel.

9. Admission

L'admission au CS2014 est confirmée par écrit au plus tard jusqu'au 15 mai 2013, en général par e-mail. Elle est liée au concurrent et à la machine et ne pourra plus être modifiée. Un remboursement de la finance d'inscription après cette date ne sera plus possible. Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de machines sur la place.

10. Tarifs et coûts

- Frais d'inscription par participant:
 - 250.- CHF
 - 150.- CHF pour les moins de 25 ans
- Taxes de départ:
 - 11.- CHF / décollage planeur en remorquage
 - 25.- CHF / décollage autonome
- Remorquage: ~ 8.- CHF / min (adapté en fonction des coûts des avions)
- Nuitées au camping: 10.- / nuit et par personne (taxe de séjour incluse)
- Coordonnées bancaires:
 - Banque Raiffeisen du Mont-Tendre
 - IBAN CH76 8044 5000 0049 8726 3
 - SWIFT-BIC: RAIFCH22, Clearing-Nr. 80445
 - Association CS/SM 2014, 1147 Montricher

Les frais de remorquage et les nuitées seront facturés à la fin du concours.

11. Modes de départ

Les départs seront effectués soit en remorquage soit en autonome. La direction de concours se réserve le droit de forcer les concurrents à partir avec un remorqueur en cas de nécessité.

12. Radio

Une installation radio homologuée et fonctionnelle est obligatoire pour participer au concours. Les vacances radio pendant le concours sont prévues sur les fréquences suivantes:

- 133.200 MHz Décollage, remorquage, circuit d'aérodrome et arrivée
- 125.025 MHz Direction de concours, ligne de départ

13. Documentation des vols

La documentation des vols sera attestée à l'aide d'enregistreurs GPS approuvés (GNSS-Flight-Recorder). Seul les systèmes ayant une certification IGC pourront être utilisés comme logger primaire. L'intervalle entre les points devra être de 10 secondes au maximum.

Les fichiers logger devront être remis sur un support de données mobile (clé USB ou SD-Card) au bureau d'évaluation des résultats. Les fichiers fournis sur le support mobile devront être des fichiers IGC incluant une clé de sécurité valide. Tous les fichiers originaux pour une épreuve doivent rester disponibles sur le logger jusqu'au briefing du jour suivant. Si une défaillance du système d'enregistrement devait arriver, le bureau d'évaluation peut utiliser à titre exceptionnel des systèmes d'enregistrement secondaire non IGC (Flarm, variomètres, ...).

14. Langue

La langue officielle du concours est le français. Toutes les informations relatives au concours, à la sécurité sur la place et en vol seront également données en allemand. En cas de doute, le français est la langue de référence pour les diverses consignes. Pour les règlements de la FSVV, les textes allemands sont à considérer comme référence.

15. Logement et subsistance

Le logement et la subsistance sont à la charge des participants. Il y a des possibilités de camping sur la place et d'autres logements dans les alentours de l'aérodrome. Une cantine sera mise en place permettant aux concurrents de manger matin, midi et soir sur place pour un prix raisonnable.

16. Responsabilité

Les participants acceptent par leur inscription de renoncer à toute poursuite en dommages et intérêts contre les organisateurs, sauf en cas de dol ou négligence grave.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux à Montricher pour une compétition animée et fairplay!

Pour le comité d'organisation:

Didier Kuttel

Chef de Concours